

Mai 2020

## 89<sup>ème</sup> assemblée générale de l'ESA

**L'ESA (Organisation d'achat de la branche suisse de l'automobile et des véhicules à moteur) a réalisé un chiffre d'affaires très réjouissant de 382.5 millions de francs durant le dernier exercice. Pour la première fois en 90 ans d'histoire de l'entreprise, il n'y a pas eu d'assemblée générale physique à Interlaken. En raison des restrictions imposées par le Conseil fédéral pour combattre la pandémie de coronavirus, elle a été exécutée sous forme écrite à travers une procédure par voie de circulation.**

En raison du nouveau coronavirus (Covid-19) et de l'ordonnance y relative du Conseil fédéral du 16 mars 2020, interdisant les événements publics et privés, le conseil d'administration de l'ESA a décidé, pour la première fois de l'histoire de l'ESA, de réaliser l'assemblée générale 2020 sous forme écrite en adoptant une procédure par voie de circulation.

### **Rétrospective d'une année couronnée de succès**

Dans son introduction, le président du conseil d'administration Markus Hutter et, dans son rapport annuel le CEO Giorgio Feitknecht, ont passé en revue une pour l'ESA très exigeante, mais aussi prospère année. En prenant en compte l'ensemble de l'assortiment et des prestations de services ainsi que tous les canaux de distribution confondus, l'ESA a réalisé un chiffre d'affaires global (revenu brut) de CHF 382.5 millions en 2019. L'ESA a ainsi atteint un nouveau record de chiffre d'affaires total. Giorgio Feitknecht, CEO : "Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à nos copropriétaires et à tous nos clients pour avoir soutenu l'ESA en cette année très difficile et pour leur fidélité, qui a rendu possible la croissance des ventes et le résultat réjouissant".

### **Affaires statutaires**

Le rapport annuel, les comptes annuels statutaires, les comptes consolidés ainsi que les rapports de l'organe de révision et tous les documents de participation écrite ont été envoyés par courrier à tous les copropriétaires. L'ensemble des propositions du comité de l'ESA ont été adoptées. Il convient de souligner l'acceptation du taux d'intérêt de 2.5% sur les parts du capital social ESA et l'élection de Bruno Schwander, Kerzers, au comité de l'ESA. Par ailleurs, tous les membres de l'organe de révision ont été réélus pour une année supplémentaire.